Accueil médicalisé

Être et Avouards à Bonnay

Jeudi 13 juin, à Bonnay, le foyer des Avouards a inauguré la multiplication par deux de son activité, de sa superficie, de son personnel et de ses résidants. Et après un an de fonctionnement, la satisfaction des gestionnaires et utilisateurs s'en trouve… redoublée.

"Les Avouards, sont rouges comme un camion de pompier !" s'est exclamé un résidant

À l'origine, tout en haut du bourg de Bonnay, se trouvait une grande maison particulière que des familles (regroupées en Société civile immobilière) ont transformé en 1975 en lieu d'accueil (privé) pour des personnes souffrant de troubles psychiques. Quelques années plus tard, une association locale prenait le relais, bénéficiant des aides publiques généralement attribuées aux établissements médico-sociaux. Confié en 2006 aux bons soins de l'Unafam (Union nationale des amis et familles de malades psychiques) Espérance qui rencontra par la suite quelques difficultés. La gestion du foyer des Avouards a été déléguée aux Pep71 (Pupilles de l'enseignement public), par l'entremise du Conseil général qui a ainsi devancé une fusion absorption à l'été 2009.

Dès lors s'est dessiné un projet de restructuration totale des locaux devenus bien vétustes, avec construction d'un nouveau bâtiment et démolition de l'ancien, tandis qu'un nouveau directeur (Jean-Philippe Fève) prenait ses quartiers aux Avouards. C'est qu'il s'agissait de répondre à une demande croissante d'accueil de personnes souffrant d'handicaps psychiques, pathologies reconnues en France bien tardivement, dans les années 2000.

Auparavant, ces personnes étaient considérées comme des malades, sous entendant par là, un traitement et une possible rémission, voire une guérison. Aujourd'hui, elles sont reconnues comme handicapées, non pas guérissables, mais vivant dans un rapport à la réalité très particulier qu'il faut les aider à gérer. Comme l'explique le directeur des Avouards Jean-Philippe Fève : "*Nous travaillons pour que les résidants ne perdent pas leur autonomie et, si possible, qu'ils en gagnent. Le but n'étant pas de les garder (même si leur séjour dure des années), mais de leur permettre de vivre ensuite en Esat (Établissements et services d'aide par le travail), maisons relais ou accueils de jour. À Bonnay, chacun a son "chez soi" et, par exemple, les résidants nettoient leur lieu privatif, avec une aide plus ou moins grande selon les cas.*"

Jean-Philippe Fève, directeur des Avouards depuis 2009, a participé à la finalisation d'un projet d'envergure

La souffrance, les difficultés et les comportements des handicapés psychiques sont si complexes qu'ils exigent un encadrement professionnel et la demande des familles est telle que le foyer d'accueil médicalisé de Bonnay a été entièrement réservé bien avant son ouverture en janvier 2012. C'est ainsi que l'établissement Les Avouards est la première unité de ce type mise en place en Saône-et-Loire, même si depuis, quelques places ont été créées à Sevrey, à Sennecey-le-Grand et à Gueugnon.

Autonomie encadrée

Le foyer d'accueil médicalisé s'ajoutant au traditionnel foyer de vie, la population des Avouards a été multipliée par deux (vingt résidants dans chaque service) et les effectifs en personnels ont plus que doublé, avec, aujourd'hui, quarante-sept salariés (40,29 équivalent temps plein) dont une assistante de direction, un comptable et une secrétaire pour épauler Jean-Philippe Fève, des personnels logistiques (entretien des locaux et du linge, cuisine, maison…), des personnels éducatifs et d'animation, des veilleurs de nuit, des personnels paramédicaux : psychologue, art thérapeute, et médicaux : psychiatre, généraliste, infirmières et aides soignantes attachés au foyer d'accueil médicalisé.

Côté foyer de vie où les résidants handicapés psychiques présentent un état de santé stabilisé, le médical est externalisé, chacun ayant son médecin référent comme tout le monde et une entière autonomie. Là, le financement est assuré par le Conseil général de Saône-et-Loire et les résidants car la Sécurité sociale n'intervient pas.

Au foyer d'accueil médicalisé, le financement est assuré par le Conseil général, pour les prestations de logement, et par l'ARS (Agence régionale de santé) pour le personnel médical et les médicaments, la notification MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) s'imposant aux établissements d'accueil, mais pas aux résidants qui sont libres de refuser ou de signer un contrat de séjour.

Avec 2,6 millions d'euros par an sur les deux services, le budget des Avouards est dans la moyenne départementale. Après un an de fonctionnement, le directeur Jean-Philippe Fève souligne la qualité de ces nouveaux locaux "*pratiques, agréables, fonctionnels et lumineux. Les résidants qui ont connu l'ancien bâtiment sont ravis et n'ont pas eu de problème pour emménager car ils ont pu suivre la construction de leur nouvel espace de vie et le visiter avant de s'y installer.*"

Une chose n'a pas changé à Bonnay et c'est heureux : ce paysage somptueux aux lignes douces, veillant à la tranquillité du bourg où se dresse maintenant un bâtiment moderne "*rouge comme un camion de pompiers*", comme l'a remarqué un résidant !

Lysiane MARTIN

Le peps des Pep

Présidées par Jean-Michel Charles, les Pep71 ont gardé leurs initiales de Pupilles de l'enseignement public, structure créée en 1915 pour venir en aide aux orphelins de la guerre et notamment ceux de l'enseignement.

Puis, l'association s'est tournée plus largement vers l'aide aux orphelins de la société périscolaire, avant de s'engager, dans les années 70, dans le médico-social, l'aide aux enfants en difficultés de toutes natures et - afin de les suivre - la création d'établissements pour adultes.

Aujourd'hui, les Pep71 gèrent une trentaine d'établissements en Saône-et-Loire, tout en poursuivant leur œuvre dans le domaine de l'éducation et des loisirs, classes découvertes et aide aux départs en vacances.

Couronnant le bourg de Bonnay, les Avouards bénéficient d'un cadre magnifique